

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 20 JANVIER

LES PÊCHERIES FRANÇAISES A TERRE-NEUVE

La question que M. Flourens va adresser à M. le ministre des Affaires étrangères, sur la situation faite aux pêcheurs français à Terre-Neuve, est du plus haut intérêt. Elle vise un état de choses qui remonte à plusieurs mois.

Jusqu'ici M. Spuller s'est constamment dérobé à des explications publiques. Sans l'excuser, nous le comprenons, car il lui sera, croyons-nous, fort difficile de justifier l'attitude du gouvernement républicain.

Il suffit d'exposer succinctement les faits pour permettre d'apprécier la situation.

Le traité d'Utrecht, signé le 11 avril 1713, confère à la France le droit de pêche et de sécherie sur la côte de Terre-Neuve. Nos marins avaient, en conséquence, l'habitude d'acheter aux Anglais de Terre-Neuve l'appât nécessaire à leur pêche, appât connu sous le nom de boët et qui n'est autre chose qu'un petit poisson, appelé capelan, spécial à ces parages. Il serait inutile d'essayer de pêcher la morue sans cet appât.

Or, le Parlement de Saint-Jean-de-Terre-Neuve a voté, en 1887, une loi ratifiée par le Parlement anglais, sous le nom de *Bill boët*, ayant pour objet l'interdiction de la vente de l'appât à nos marins français. Nos pêcheurs se sont alors mis en mesure, en appareillant, de s'approvisionner d'engins destinés à se procurer eux-mêmes les appâts, qui ne se trouvent que sur la côte de Terre-Neuve.

C'est alors que les Anglais ont élevé la prétention de nous empêcher d'opérer cet approvisionnement, sous prétexte que notre droit de pêche sur la côte ne nous conférerait pas celui de nous y fournir d'appâts. En un mot, on ne conteste pas le moins du monde le droit qui est concédé à la France par le traité d'Utrecht. On se contente de créer une situation telle qu'il nous soit impossible de jouir de ce droit.

En présence d'une telle situation, le devoir du gouvernement français était clair. Il devrait protester sur le vote du *Bill boët* et engager immédiatement avec le gouvernement anglais des négociations pour obtenir que nos marins puissent exercer le droit qu'il leur a été concédé au prix du sang français.

Or, non seulement le ministère n'est pas intervenu, mais il a permis aux Anglais d'enlever *manu militari* les engins déposés par nos marins le long des côtes à l'effet de pêcher de la boët, ce qui constitue une nouvelle perte pour nos nationaux. Le fait remonte au mois de juin dernier et depuis lors M. Spuller s'est, comme nous l'avons dit, toujours refusé à toute explication. A des démarches faites, il y a plusieurs mois, par des députés de la droite, M. Spuller s'est borné à répondre d'une manière vague, soit qu'il ne comprit pas la gravité de la question, soit qu'il fût incapable de donner une solution au problème posé.

Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une industrie qui fait vivre une grande partie de nos populations maritimes de l'Ouest et du Nord

et qu'il y a une extrême urgence à ce que l'on règle la situation de nos marins dans ces parages. Les pêcheurs de morue vont, en effet, repartir; il faut absolument qu'ils sachent avant leur départ quel sort les attend là-bas, s'ils y seront abandonnés, comme ils l'ont été cette année, au bon plaisir des Anglais, et si on permettra que ceux-ci se jouent, aussi impudemment, des droits de la France.

ERNEST BAUDOIN.

LA SPÉCULATION JUIVE

M. Francis Laur dénonce dans la *France* un nouveau scandale de la spéculation juive :

« Depuis un certain temps, on signale un achat de soixante mille francs de rente environ presque tous les jours par un agent de change, M. L... »

« Cet achat régulier a lieu pour le compte de la Caisse des dépôts et consignations, c'est-à-dire que le gouvernement spéculé avec quelqu'un et fait monter la rente. Depuis juillet, commencement de cette campagne, le 3 0/0 qui valait 83.50, est monté à 87.90, coupon détaché. On achète également du 4 1/2, qui est aujourd'hui à 107.17, cours anormal. »

« La Caisse des dépôts et consignations a, dit-on, cent millions à consacrer à ces achats. D'où lui vient cet argent? On se perd en conjectures. Nous le dirons peut-être demain. »

« On prétend d'abord que c'est avec les capitaux des petits, avec les fonds des caisses d'épargne que la spéculation se fait. Elle rapporte gros, puisque la rente monte toujours. Qui donc, en dehors des 3 et 4 0/0 servis aux petits, palpe les colossales différences? Mystère! A quoi servent-elles? Là je ne dirai pas: Mystère, car chacun comprend que de récentes dépenses n'ont pu se faire avec l'argent du budget. »

« Il est donc certain que l'on joue pour le compte du gouvernement dans les hautes banques et qu'une partie du bénéfice lui est réservée. C'est la Rothschilderie aujourd'hui, nous pouvons l'affirmer, qui tient dans ses mains le sort de la rente. Nous sommes à sa merci. C'est fait. »

« Que l'on ne vienne donc pas dire qu'en ce moment c'est l'épargne qui achète et fait la hausse; le tableau comparatif des opérations des trésoriers-payeurs généraux fera voir que l'on a vendu en province beaucoup plus de rentes qu'on n'en a acheté en 1889. Ce tableau représente beaucoup mieux que toutes les spéculations le mouvement général de la petite épargne. Le reste est du jeu. »

« Bref, tous les rentiers ont, dans ces dernières années de gêne, vendu, qui un petit titre, qui un gros. »

« Or, il y a quelqu'un qui a absorbé tout cet excédent depuis de longs mois. »

« Français, mes amis, il n'est pas difficile de désigner les auteurs de cette immense spéculation, la plus gigantesque qui ait jamais été faite et auprès de laquelle l'affaire de cuivre n'est qu'un jeu d'enfant. »

« Ce sont les juifs, de complicité avec l'Etat, les grandes institutions de crédit à lui soumises

(sauf peut-être la Banque de France), qui mènent cette immense danse des milliards. »

Qu'y a-t-il de vrai dans ces accusations? Les journaux officiels devraient bien y répondre. Mais quoi? M. Rouvier leur fera dire encore, comme il y a un mois, qu'il est de l'intérêt du crédit de l'Etat de maintenir élevés les cours de la rente!

Coïncidence

On lit dans le *Figaro* :

« M. le duc de Broglie a prononcé dernièrement, à la réunion annuelle de l'Œuvre des Frères des Écoles chrétiennes, un discours qui, outre ses mérites de forme et de style, démontre par des arguments vraiment concluants l'inanité de la campagne entreprise contre l'éducation dite cléricale. »

Ces arguments sont de simples chiffres. Que disent-ils?

Ceci, que le petit noviciat où se recrutent les maîtres congréganistes a presque doublé le nombre de ses élèves en cinq ans (4,360 élèves en 1884, 2,282 en 1889).

Ceci, que le nombre total des maîtres congréganistes a augmenté également d'un millier, malgré la suppression des lettres d'obédience.

Ceci, enfin, que 56 écoles publiques ayant été laïcisées dans le courant de 1887, les Frères auxquels on les a enlevées ont fondé 114 écoles privées, d'où un gain de 4,577 élèves.

Donc la persécution, cette fois encore, a été vaine: elle n'a diminué ni l'ardeur des maîtres, ni l'affluence des élèves, résultat habituel des persécutions qu'eussent prévu des députés moins sectaires et plus sincèrement philosophes.

Ce n'est pas tout: M. de Broglie ne pouvait pas ne point insister sur un autre fait: la corrélation, ou, si vous aimez mieux, la coïncidence entre l'augmentation de la statistique criminelle et les progrès de laïcisation.

Vingt-trois mille prévenus mineurs en 1886: vingt-sept mille en 1889.

Je sais bien que, dans les villes surtout, les ateliers sont de terribles écoles de démoralisation auxquelles les enseignements moraux donnés par l'école résistent d'autant moins qu'ils laissent en somme peu de trace et que l'instruction joue forcément un plus grand rôle que l'éducation dans l'enseignement primaire; toutefois la coïncidence existe. Elle n'atteint pas seulement la laïcisation, mais l'instruction même où, décidément, l'on n'a pas trouvé le palladium qui devait rendre le monde meilleur et nous rendre l'âge d'or. Victor Hugo a fait de très beaux vers sur cette chimère. Qu'en reste-t-il? Une constatation assez effrayante.

A mesure que le savoir marche, le doute et la négation montent en croupe avec lui; à mesure que la masse s'instruit, la force de résignation diminue chez elle: les progrès de la civilisation rendent le vice plus accessible, le devoir plus monotone, la hiérarchie plus lourde, les appétits plus exigeants.

Une Règle humaine fait sourire ceux qui ne croient plus à la Règle divine et à qui la chaleur du sang, la folie de la jeunesse, les tentations et les occasions des grandes villes ne laissent pas le loisir de se faire une Règle philosophique comme aux dilettantes de la pensée et de la politique.

Il n'y aurait donc pas trop de toutes les forces morales réunies pour essayer de lutter contre cette influenza plus tenace, plus fatale que l'autre, et c'est ce moment-là qu'on a choisi pour couper le câble entre l'enseignement laïque et l'enseignement religieux, pour déclarer qu'on ne le rattacherait jamais. Pauvres politiques. Quels enfants malfaisants vous êtes! — F. M. »

INFORMATIONS

LA CONVERSION DES RENTES 4 1/2

M. Peytral, ancien ministre des finances, a demandé à M. Rouvier s'il était vrai, comme le bruit en avait couru, que le gouvernement avait l'intention de procéder à la conversion des rentes 4 1/2 0/0.

M. Rouvier a répondu que ses idées n'étaient pas fixées à ce sujet et il a prié M. Peytral de renoncer à une question.

D'après la loi qui a converti en 1883 les anciennes rentes 5 0/0 en rentes 4 1/2, ces dernières rentes sont garanties contre toute conversion pour une période de dix ans.

LA DIRECTION DES POSTES

On assure que l'idée de la nomination d'un sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes est aujourd'hui abandonnée.

On nommerait pour occuper ce poste un fonctionnaire ayant les mêmes attributions que M. Coulon.

UN RÉSULTAT INATTENDU

On sait qu'on a voté une loi exemptant de l'impôt des pères de famille ayant sept enfants. Il paraît que l'application de cette loi donne des résultats assez étranges. La loi en effet n'a excepté personne, en sorte que, grâce à leurs sept ou huit enfants, des millionnaires, qui possèdent d'immenses domaines, se voient allégés des milliers de francs d'impôts qu'ils pourraient fort bien payer. Les petites communes où ces domaines sont situés perdent le plus clair de leurs revenus. Il leur va falloir augmenter les taxes que paient les habitants pauvres pour retrouver les mille francs d'impôt par exemple dont la loi sur les pères de sept enfants a dégrèvé le plus gros propriétaire de la localité.

LA FRANC-MACONNERIE A LA CHAMBRE

On lit dans le *Figaro* :

« Un de nos correspondants nous avait envoyé la liste des députés qui appartenaient à la Franc-Maçonnerie: il en avait trouvé la nomenclature dans un récent ouvrage de M. Léo Taxil. »

Il paraît que cette liste est très incomplète et pleine d'erreurs :

» M. Christophle, en effet, l'émigent gou-

verneur du Crédit foncier, que l'on faisait figurer dans cette nomenclature, n'appartient en aucune façon à la Franc-Maçonnerie.

Il en est de même de MM. Gévelot, député de l'Orne; Lovéque, député de la Côte-d'Or; Jules Gaillard, député de Seine-et-Marne; Léon Say, député des Basses-Pyrénées; M. Riotteau, député de la Manche; M. Gustave Rivet, député de l'Isère; M. Jules Develle, vice-président de la Chambre; M. Gustave Thomson; M. L. Laurençon. »

COMMENT ILS ÉCRIVENT L'HISTOIRE

Dans un article de quelques lignes paru jeudi soir, le *National* fait du comte d'Eu le « fils du comte de Joinville » et de la princesse Amélie, reine de Portugal, la fille du comte d'Orléans.

Le *National* semble ignorer qu'il n'y a ni comte de Joinville ni comte d'Orléans; que le comte d'Eu est fils de Mongeigneur le duc de Nemours, et non du prince de Joinville, et que la reine de Portugal est fille de Monsieur le comte de Paris.

Mort de M. Mariani

Rome, 18 janvier.

M. Mariani est mort à la suite d'une brusque rechute de la bronchite qu'il avait eue à Paris, renouvelée par l'influenza. M^{re} Pujol, supérieur de Saint-Louis-des-Français, appelé en toute hâte, l'a trouvé à l'agonie. Le drapeau français est en berne au balcon de l'ambassade.

Voici quelques notes biographiques sur ce diplomate :

M. Mariani est né à Paris le 26 novembre 1834. Ses études de droit terminées, il entra au ministère des affaires étrangères, en 1856, en qualité d'attaché aux archives. Deux ans après, il passa à la direction des consulats et affaires commerciales. Elève consul en 1862, il fut envoyé à Gênes en 1863.

Après avoir géré durant quelques mois le consulat général de Naples, il fut nommé, en 1868, consul à Bahia. Rentré en France en septembre 1870 pour s'engager comme soldat et faire campagne, il fut officier attaché à l'état-major du général de Langourian dans le corps d'armée de Chanzy sur la Loire.

Il ne reprit ses fonctions consulaires qu'en 1871 en qualité de chef du consulat de Cagliari. De là, il passa à Moscou en 1873, et à Bâle en 1877. Sous-directeur aux affaires commerciales en 1880, il devint, au bout de quelques mois, directeur de ce service.

Chargé d'affaires et ministre plénipotentiaire à Munich, en 1885, il fut nommé, en novembre 1888, ambassadeur de France à Rome.

M. Mariani était cousin de M. Floquet.

La mort de M. Mariani a vivement ému M.

Crispi dont il a été l'ami et on considère sa mort comme une perte pour l'Italie.

M. Ehrhard, le médecin allemand, et M. Borromes, le médecin italien, qui le soignaient, croyaient encore à neuf heures inutile de prévenir la famille; mais, à dix heures, la mort était imminente; l'agonie commençait, et à onze heures tout était terminé.

Les regrets sont unanimes dans toute l'Italie. Les obsèques auront lieu mardi; toute la garnison y assistera, ainsi que la cour et les grands corps d'État.

Le corps de M. Mariani est veillé par un prêtre et une religieuse, qui se relayent, et sera déposé ce soir lundi, enveloppé dans un drapeau tricolore, dans un triple cercueil et transporté à l'église Saint-Louis.

M. Marchand, conseiller de l'ambassade de France à Rome, qui avait pris l'intérim de l'ambassade avant-hier matin, à la mort de M. Mariani, a été obligé de s'aliter.

Il paraît assez gravement atteint.

LE DUC D'AOSTE

Le duc d'Aoste, ancien roi d'Espagne et frère du roi d'Italie, a succombé samedi, à sept heures du soir, à une pneumonie dont il avait été atteint il y a quelques jours seulement.

L'issue fatale de la maladie ne faisait plus de doute depuis vingt-quatre heures pour personne, malgré la robuste constitution et l'âge du malade. Dès vendredi soir, le duc d'Aoste, qui avait toujours donné des preuves de la piété la plus éclairée, avait, en pleine connaissance, reçu les derniers sacrements. Il était en ce moment entouré des princesses Lœtitia et Clotilde, de ses enfants et du duc de Gênes.

La nuit qui suivit fut mauvaise, et samedi matin, après s'être réunis en consultation, les médecins déclarèrent que tout espoir devait être abandonné.

Dans la matinée, le cardinal Alimonds est venu porter au prince la bénédiction du Saint-Père.

A une heure de l'après-midi, le roi d'Italie est venu rendre visite à son frère.

Le duc d'Aoste, qui avait toute sa connaissance, a pris les mains du roi, qu'il a serrées avec effusion; puis, en même temps, il a fait signe à toutes les personnes présentes de s'approcher.

Il leur a serré la main, les a remerciées de leurs soins incessants et leur a parlé avec calme de sa fin prochaine. Puis il s'est assis pour ne se réveiller que vers cinq heures moins le quart, moment où il est entré en agonie.

A sept heures moins cinq minutes, le malade rendait le dernier soupir.

Le duc d'Aoste, second fils de Victor Emma-

nel, était né à Turin le 31 mars 1845 et avait épousé en 1867 la princesse Maria Victoria della Cisterna. Quelques mois après son mariage, il était choisi par les Cortés réunis à Madrid pour occuper le trône d'Espagne dans des circonstances singulièrement difficiles. La première nouvelle qu'il reçut dès son débarquement à Carthagène fut celle de l'assassinat du général Prim. C'était d'un mauvais augure. La constance du nouveau souverain n'en fut point ébranlée. Il installa son gouvernement et put pendant quelques semaines se faire des illusions sur la solidité de son trône. Mais, bientôt, les dispositions des départs s'altèrent.

Bien qu'il agit avec une correction parfaite, Amédée avait contre lui d'être d'une nationalité étrangère. Les Espagnols ne lui pardonnaient pas cette tache d'origine. Le roi Amédée se trouva isolé moralement. Il ne voulut pas essayer de s'imposer par la force à un peuple qui s'était trompé en l'appelant. Mes adversaires sont des Espagnols, écrivit-il en substance dans son message d'abdication, je me retire. Il s'en fut dignement accompagné de la reine, dangereusement malade, s'embarquer à Lisbonne pour retourner dans son pays.

En 1876, la duchesse d'Aoste mourut. Ce fut pour son époux une douleur profonde et on parla même un instant de l'intention du duc d'Aoste d'entrer dans un couvent. Puis le calme restra dans son âme et il vécut sans bruit à Turin où il était fort aimé pour sa bienfaisance. De son mariage, le prince avait eu trois fils, le prince Emmanuel, duc de Pouilles, aujourd'hui âgé de vingt et un ans; le prince Victor, comte de Turin, et le prince Louis, né à Madrid peu de jours avant l'abdication de son père.

Au mois de septembre 1888, le duc d'Aoste épousait en secondes noces la princesse Lœtitia, sa nièce, fille de la princesse Clotilde et du prince Napoléon. Le duc d'Aoste se trouvait ainsi le gendre de sa sœur. De cette union naquit un fils et le bruit court que la jeune veuve se trouve actuellement dans une situation intéressante.

Le duc d'Aoste laisse à tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher de profonds regrets. Il y avait entre son frère et lui de grandes différences de caractère et de sympathies.

JACQUES D'AULNE.

Depuis son retour d'Espagne, le duc d'Aoste s'était retiré à Turin. Il n'avait jamais voulu habiter Rome, pour ne pas devenir complice de l'usurpation sacrilège dont sa famille s'était rendue coupable.

ÉTRANGER

ANGLETERRE. — Le catholicisme se développe rapidement en Angleterre.

La presse protestante s'est émue de cet état

de choses et jette le cri d'alarme. D'autant plus que la nouvelle épidémie est très exigeante. Elle ne se contente pas avec peu. Ce sont les gros bonnets qu'elle accapare.

M. W. Vance Packman, rédacteur en chef du journal *Church Review*, l'organe le plus estimé du protestantisme anglican, est une des victimes. Une conversion aussi importante émotionne au dernier point le monde protestant.

M^{lle} Fringle, supérieure de la communauté d'infirmières protestantes qui desservent l'hôpital Saint-Thomas de Londres, vient de se convertir également ces jours derniers. C'est la troisième supérieure de cet ordre qui s'est convertie pendant l'année 1889.

En passant en revue les faits accomplis pendant l'année qui vient de s'écouler, l'Église anglicane a constaté avec horreur la conversion au catholicisme de neuf de ses ministres.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 19 janvier 1890.

L'attitude du marché qui avait laissé assez sensiblement à désirer pendant la plus grande partie de la semaine, s'est sérieusement améliorée en clôture. Le 3 0/0 a repris à 87.67, le 4 1/2 0/0 à 106.85.

Le Crédit Foncier est très bien tenu à 1,310. La Banque de Paris et des Pays-Bas a dépassé 845. De son côté, la Banque Nationale du Brésil a montré de bonnes dispositions et s'est traitée de 615 à 617.50.

La Société Générale, cotée 466.25, poursuit sa marche en avant; le cercle de ses opérations s'élargit et les bénéfices s'accroissent.

La Banque d'Escompte a gagné 40 francs à 525 francs.

Le Crédit Lyonnais s'est élevé jusqu'à 715 francs.

La Société de Dépôts et Comptes courants a gardé son cours de 600.

Le 3 0/0 Portugais s'arrête à 62.80; le 4 1/2 0/0 à 486. L'incident anglo-portugais étant clos, la hausse est inévitable.

On cote le Panama 76.25. Grâce aux nouvelles qui parviennent de la mine la Galicia, les actions se sont élevées à 24 fr.

Signalons comme un très bon placement sans aléa de perte à 8 0/0 d'intérêt et 5 0/0 de dividende déjà garanti — coupon fin courant de 12 fr. — les titres de 300 fr. de la maison Richard Schneider, fondée en 1877, 22, rue d'Armaillé, Paris, dont l'émission a lieu et clôture le 25 courant. Il faut donc se hâter pour souscrire. Les prospectus seront adressés franco sur demande.

Nos compagnies d'assurances sur la vie ne rencontreront pas dans l'exercice qui commence autant d'obstacles que dans le précédent. Elles se heurteront de moins en moins à la concurrence des mutuelles américaines qui finiront par perdre leur prestige d'emprunt.

Elles objectent ingénument qu'elles n'ont pas d'actionnaires à rémunérer et qu'elles donnent à leurs assurés la totalité de leurs bénéfices. La totalité! C'est bientôt dit; mais que répondent-elles quand on leur démontre, document en mains, que nos compagnies, notamment les plus anciennes, distribuent à leurs assurés participants, en outre des dividendes revenant aux actionnaires, une proportion de bénéfices égale et même supérieure à celles

LA DOT DE GERMAINE

Par M. du CAMPFRANC

Le bon cœur de Margaret se gonflait devant cette courageuse misère.

Elle venait d'atteindre le cottage de Fox.

Dès l'abord on devinait qu'une main de femme y manquait. On marchait sur l'aire sèche et raboteuse; des bottes d'herbes médicinales pendaient sans ordre aux poutres enfumées. Quelques assiettes à fleurs, aux bords ébréchés, reposaient sur la table de bois grossier.

Mais ce qui attira l'attention de la jeune fille, fut d'abord un grand lit aux rideaux de cotonnade sur lequel gémissait un paralytique, puis un berceau antique d'une mode d'autrefois, où dormait un tout petit. Lequel était le plus faible, du grand-père ou du jeune enfant?

Margaret s'approcha de l'infirmé, et d'une voix douce :

— C'est votre petite fille?...

— Oui, bégaya-t-elle.

— Et vous restez ainsi seuls tous les deux... quelle imprudence!

Le paralytique essaya vainement de se redresser sur sa couche; cette faiblesse faisait mal à voir, et contrastait avec la tête à caractère du montagnard. Il paraissait accablé.

— Où sont donc vos autres petits-enfants? reprit miss Mac-Bayle.

Et lui, lentement, difficilement, la langue épaisse :

— John et Dick sont en forêt; Kate et Betzy glanent dans les champs... Il faut bien vivre.

— Gagner leur vie! songeait Margaret, gagner leur vie! et l'ainé n'a pas encore dix ans!

— Et vous restez ainsi seul tout le jour, avec ce nouveau-né?

— Ma bru est morte, répondit amèrement le vieillard.

Miss Mac-Bayle s'approcha curieusement du berceau antique, et regarda longtemps ce petit être si récemment éclos à la vie, tout rond, tout blanc, tout rose, et dormant à poings fermés. Il avait de tout petits cheveux blonds et soyeux, qui sortaient de son bonnet, et qui déjà s'arrondissaient dans un commencement de boucles; les petites lèvres s'agitaient, comme si elles dégustaient en rêve une goutte de lait.

Puis, tout à coup, les mains mignonnes se crispèrent, le corps du nouveau-né se raidit, et l'enfant éveillée, entrant dans une grande colère, se mit à pousser des cris perçants.

— Pauvre Lissy! elle va pleurer bien longtemps, fit le paralytique; elle n'a personne pour la balancer.

Mais déjà Margaret avait enlevé ses longs gants de Suède, jeté au loin sa cravache à pomme d'argent; et, doucement, elle agita le petit berceau.

A quoi songeait-elle en apaisant ainsi l'enfant du pauvre Fox?...

Elle songeait à bien des choses. Elle voyait le père couchant sans relâche la moisson mûre et elle se disait :

— Il prendra un peu de repos; il viendra passer une heure près de l'aïeul et près du berceau.

Elle songeait à la vieille fileuse, et elle murmurait :

— L'octogénaire ne tournera plus du matin jusqu'au soir le fuseau qui la blesse.

Elle songeait aux jeunes travailleurs qui fagotaient dans la forêt, et qui glanaient dans les champs, et encore elle reprenait :

— Kate restera dans le cottage, et soignera

l'aïeul et la petite sœur.

Margaret berçait toujours, et la mignonne dormeuse fermait les paupières, tandis qu'un sentiment délicieux pénétrait l'Écossaise. Une grande lumière jaillissait de son cœur à sa pensée.

— Oh! mes bank-notes, murmurait-elle, mes chères bank-notes, que je vous aime! Je vous aime autant que je vous méprisais jadis... C'est qu'alors je vous méconnaissais. J'ignorais les vraies joies que vous pouvez donner.

Et, devenant rêveuse :

— Mais cette fortune, dont la Providence m'a faite la dispensatrice, je dois la confier à une main loyale, à une main qui saura remplir la divine mission.

Tour à tour, tous ses adulateurs se présentaient à son esprit; et, remuant la tête :

— Mauriac!... Non, ma fortune passerait en paris sur le turf.

— Arthur?... Philip?... non, non, en vérité; depuis longtemps leur sort est décidé; le refus est formel.

Et, tout émue, prononçant enfin le nom qui, depuis un long instant, lui venait aux lèvres :

— Mais, alors, celui qui vraiment est digne de gérer le trésor confié par la Providence,

que distribuent les mutuelles américaines ?
 Sur ce point, les mutuelles sont fort embarrassées pour répondre et tous les arguments ne prouvent pas qu'elles aient, du chef des profits, la moindre supériorité sur nos Compagnies. Celles-ci l'emportent au contraire par la garantie du capital social, par le contrôle des actionnaires, toutes choses nécessaires dans une intitution qui souscrit des contrats à long terme et qui amasse des réserves pour les exécuter. Peut-on comparer, sous ce rapport, nos Compagnies aux mutuelles américaines dont les administrations temporaires, agissant sous frein, ne songent qu'à prélever de forts honoraires sur les recettes et réduisent les bénéfices surtout par l'exagération des frais ?
 L'obligation des Chemins Economiques a monté de 392 à 397.

NOUVELLES MILITAIRES

LE COLONEL LABEL

Nous sommes heureux de pouvoir constater qu'une amélioration sensible s'est produite dans l'état du colonel Label.

On ne peut que souhaiter la continuation de ces progrès, dus non seulement aux soins aussi dévoués qu'intelligents qui lui sont prodigués, mais aussi à la merveilleuse énergie du vaillant colonel ; cette énergie ne s'est pas un instant démentie.

Avec un caractère de cette trempe on peut tout espérer, et nous espérons bien que le vaillant soldat, l'homme profondément sympathique, le chef brillant et aimé, sera conservé à l'affection des siens et à la reconnaissance du pays.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

TRIBUNAL DE COMMERCE

Aujourd'hui, à l'audience du Tribunal de Commerce, on procède à l'installation des nouveaux juges et juges-suppléants, élus aux élections de décembre 1889.

LA TEMPÉRATURE

Cette nuit, une tempête, avec éclairs et coups de tonnerre, s'est abattue sur la ville, venant du sud-ouest. La pluie est tombée abondamment pendant quelques instants et de violentes rafales de vent se sont succédées à quelques minutes d'intervalles, après lesquelles est revenu le calme le plus complet.

Ce matin, le ciel était clair ; mais le baromètre, toujours en baisse, fait craindre de nouvelles pluies. La température est douce.

L'INFLUENZA. — L'état sanitaire ne s'améliore pas sensiblement. Il y a toujours beaucoup de malades en ville. Dans les campagnes aux

c'est Marc... Marc de Réchan, si simple pour lui-même, et pour autrui si royalement généreux !

Ainsi que le paralytique l'enfant s'était endormie. Margaret déposa un baiser sur le front blanc et pur ; dans les petites mains potelées, elle plaça sa bourse où scintillaient dix beaux louis d'or ; puis, discrètement, à petits pas, elle quitta le cottage de Fox.

Hip! hip! *Symour, full galop! full galop!*

Et, suivie du tout jeune groom son fidèle écuyer, impétueusement elle lança son cheval à travers monts et vallées. Elle ne revint au vieux domaine que lorsque le jour, tirant à sa fin, enveloppait d'une brume légère et bleuâtre l'horizon des montagnes. La lune se levait pâle et mélancolique comme celle que chantait Ossian. Elle planait sur Castle-Oak, dessinant nettement la silhouette des balcons à jour, pailletant d'étincelles le plomb des toitures, diamantant les épiciées et les bouteaux du parc.

Le cœur de Margaret battait avec force. Elle regardait les étoiles ; mais l'œil de son âme voyait Marc. Elle respirait le parfum des regains fraîchement coupés qui se mélangeait à l'odeur capiteuse des tilleuls fleuris, et ce par-

environs de Saumur, l'épidémie semble être en progrès.

Les médecins ne peuvent faire toutes les visites qui leur sont demandées.

MUTATIONS MILITAIRES

Par décision ministérielle du 15 janvier :

M. l'intendant général Thiévard, nouvellement promu, est nommé directeur du service de l'intendance du gouvernement militaire de Lyon et de la 14^e région, à Lyon, en remplacement de M. l'intendant général Segonne, décédé ;

M. l'intendant militaire Chaudruc de Crannes, récemment promu, est nommé directeur du service de l'intendance du 9^e corps d'armée, à Tours, en remplacement de M. l'intendant Thiévard.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Ce soir lundi, première représentation de *Fatinitza*, par la troupe d'opéra de M. Sureau-Bellet.

Nous avons annoncé la semaine dernière une représentation de *Rigoletto* qui devait être donnée hier dimanche sur notre scène par une troupe de passage.

Cette représentation n'a pas eu lieu par suite de malentendus et d'oublis inexplicables. Le directeur et sa troupe avec tous les bagages sont bien débarqués hier matin à Saumur pour jouer le soir ; mais il ne manquait que le public.

Nous avons reçu deux lettres du directeur, nous priant d'annoncer le spectacle, et samedi, ne voyant aucune affiche sur les murs, nous nous sommes abstenus de réitérer l'annonce.

Voici ce qui était arrivé : La direction croyait d'abord que son imprimeur habituel de Châlons-sur-Marne avait envoyé à Saumur les affiches pour être apposées en temps et lieu ; le directeur croyait également que le bureau de location était informé ; mais rien de tout cela n'ayant été fait, directeur, artistes et bagages ont repris le soir même, à onze heures, la route de Paris.

Judi dernier, la représentation de cette troupe avait lieu à Poitiers et samedi à la Roche-sur-Yon.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Louis Bouvet, principal clerc d'huissier, de Saumur, et Adèle Lemaitre, sans profession, de Fontevault.

La *Vendée* signale un joli fait d'incurie administrative.

On lisait, dans le *Journal officiel* du 15 décembre dernier, que M. Vexieau (Constantin-Jules-Alexandre) était nommé juge de paix du canton de Secondigny (Deux-Sèvres), en remplacement de M. Mathieu, décédé.

fum avivait son rêve. Elle écoutait les grillons cachés dans les touffes d'acanthé, et les grillons disaient : « Oui, oui, rêve au foyer, à un foyer où tout sera austère et simple, mais si largement ouvert aux malheureux... »

— Et ce foyer béni de Dieu, répondait miss Mac-Bayle... ce foyer espérance de toutes les misères... qui en sera le maître?...

Et toujours un même nom revenait à son souvenir, celui de Marc... de Marc qui l'aimait encore, elle n'en doutait pas, de Marc qui l'aimerait toujours.

(A suivre.)

Théâtre de Saumur

Direction : M. SUREAU-BELLELET

LUNDI 20 janvier 1890

FATINITZA

Opérette en 3 actes, paroles de F. Coveliers, musique de FRANZ DE SUPPÉ.

Au 1^{er} acte, un camp retranché russe sur les bords du Danube-gelé. Décor entièrement nouveau.

Bureaux, 8 h. »/» ; rideau, 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

M. Vexieau, qui habitait Luçon, dit la *Vendée*, est mort depuis le 30 juin 1889, et ce n'est qu'au mois dernier qu'on songea à lui pour remplacer... un mort.

Le service du personnel du ministère de la justice laisse quelque peu à désirer.

NOUVELLE APPLICATION DE L'ÉLECTRICITÉ

On vient de réaliser, au théâtre de Boston, une nouvelle application de l'électricité permettant d'obtenir une évacuation instantanée de la salle.

Rien qu'en touchant au seul bouton, dix-sept portes s'ouvrent dans les murailles de l'édifice. Par surcroît de précautions, on a installé huit de ces boutons dans des endroits différents. Les essais publics ont très bien réussi.

New-York possède une installation semblable, au théâtre de Broadway.

Nous n'en sommes pas encore là au théâtre de Saumur, tant s'en faut.

LA QUESTION DES THÉÂTRES

Sortant de voir *Tartufe* massacré, sur une scène de dixième ordre, par des cabotins de banlieue, M. Sarcey faisait récemment l'aveu suivant :

« Il y a quelque vingt-cinq ans, nous réclamions à grands cris dans le journalisme-libéral ce que l'on appelait alors la liberté des théâtres. Je faisais ma partie dans ce concert. Ma seule excuse, c'est que je ne savais pas un mot de la question. Le grand argument que nous mettions en avant, c'est que le vieux répertoire était inféodé à la Comédie-Française. Ah ! si les théâtres étaient libres, comme on verrait tout de suite les directeurs se jeter sur cette pâture nouvelle. Mon Dieu ! que j'étais bête en ce temps-là !... L'Empereur nous octroya la liberté des théâtres. C'était toujours un petit os à ronger. L'os, hélas ! nous est resté dans le gosier et le théâtre en meurt. Mais, en 1864, personne ne se doutait des conséquences... »

Gai comme auparavant !

Vouziers (Ardennes), le 3 juillet 1889. — Depuis longtemps je souffrais de la constipation et de douleurs de reins violentes ; sur le conseil d'un ami, j'essayai sans confiance vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte : j'éprouvai de suite un grand soulagement, mon malaise disparut et je redevins gai comme auparavant. Je vous félicite et vous autorise à publier ma lettre.

(Sig. lég.)

VICTOR BÉOT.

MAGASIN PITTORESQUE

Rue de l'Abbé-Grégoire, 15, à Paris.

M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.

Paris, un an... 10 fr. — Départements... 12 fr.
 Union postale... 13 fr.

Sommaire du 15 Janvier 1890

TEXTE. — Le vase de Froment-Meurice, M. H. Nioug. — L'émigration à la surface du globe. — Le sténo-télégraphe Cassagnes, M. C. Colin. — L'hydromel. — La gloire, nouvelle, M. Jean Sigaux. — Le Brésil et l'empereur Dom Pedro d'Alcantara, M. Ch.-Er. Guignet. — Les nourrissons, M. Jean Guérin. — Robert Browning, M. F.-L. — La neige, M. Henri de Parville. — La science au coin du feu (suite), M. René Leblanc.

Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandé comme livre de prix.

LE MONDE ILLUSTRE

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 13 Janvier :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Silhouettes centenaires, par G. Lenôtre. — Nos gravures : La mort de l'impératrice Augusta ; L'incendie du théâtre de la Bourse, à Bruxelles ; La proclamation de la République, au Brésil ; Alphonse XIII ; Gayarré ; Beaux-arts : *Mon Homme!* — *Le Nid*, nouvelle, par Jean Barancy. — Théâtres, par Hyppolyte Lemaire. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille ; Rébus.

GRAVURES : Alphonse XIII, roi d'Espagne. — L'impératrice Augusta. — Les funérailles de l'impératrice Augusta ; L'exposition du corps ; Translation du corps dans la chapelle du château. — Beaux-arts : *Mon Homme!* — Incendie du théâtre de la Bourse, à Bruxelles. — Le ténor Gayarré. — Brésil : Proclamation de la République. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

Pas d'indifférence !

L'Influenza amène des complications tellement graves que nous ne saurions trop vous dire : dégagez les muqueuses, empêchez la congestion des poumons. Pour cela, prenez chaque jour quelques PILULES GICQUEL.

Peu de médicaments pectoraux pourraient fournir en leur faveur des attestations aussi imposantes par leur nombre autant que par la valeur des médecins illustres qui les ont données, que la *Pâte Regnaud*, et lorsqu'on peut citer, entre autres, MM. Récamière, médecin à l'Hôtel-Dieu ; Bouillon-Lagrange, directeur de l'École de pharmacie ; Parisel, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine ; de Guise, chirurgien en chef de l'hospice de Charenton ; D^r Douin, médecin de la société de prévoyance, etc., etc., on ne saurait être plus exigeant.

UNE TRÈS CURIEUSE et intéressante brochure donnant les moyens de guérir les vices du sang, les maladies de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de poitrine et d'estomac et les rhumatismes, est envoyée gratis et franco sur demande à VINCENT, pharmacien à Grenoble (Isère).



Le BANDAGE BARRÈRE a été adopté pour l'armée. Un collaborateur sera de passage à CHINON, hôtel de France, mardi 28 janvier ; à SAUMUR, hôtel de Londres, mercredi 29 janvier.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX

Rhum Jamaïque de la maison Alvarez de Kingston

Fin...	(le litre)	2 fr.
Vieux...		2 fr. 50
Très vieux...		3 fr.
Très vieux supérieur...		3 fr. 50
Choix qualité extra...		4 fr.

VERRE COMPRIS

Dépôt des Rhums Saint-James, Tomsk et Chamet.

INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Si vous Toussez

PRENEZ DES

PASTILLES GÉRAUDEL

A VENDRE

44 ares de Vignes et Jardin, Maison, Pressoir, etc., le tout renfermé, Canton de Grenelle, à Nantilly, près la Prairie. Jouissance de suite. FACILITÉ POUR LES PAIEMENTS. S'adresser à M. MAURICE, rue du Portail-Louis, n° 41.

MAISON ET JARDIN

A vendre ou à louer PRÉSENTEMENT Situés au bourg de Saint-Lambert-des-Lévées. S'adresser à M. BENOÎT, charron, même bourg. (63)

Fers et Quincaillerie

A CÉDER DE SUITE Pour cause de santé Dans chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur. Marchandises: 30,000 f., Matériel: 6,000 f. FACILITÉS DE PAIEMENT. S'adresser à M. LANGLOIS, expert, Saumur. (64)

Vins du château de Bizay

A VENDRE Environ 50 hectolitres Vin blanc Récolte 1888 et 1889. S'adresser à M. J. CORDÉ, chef de culture au Chalet de Beaulieu, commune d'Épieds (par Brézé), ou à M^e LECOMTE, notaire à Brézé.

Magasin d'Épicerie

A CÉDER A de très bonnes conditions. Situé au Pont-Fouchard, près Saumur.

A CÉDER

PRÉSENTEMENT Pour cause de départ **MAGASIN DE MODES** Et de Mercerie S'adresser au bureau du journal.

MAISON

A Louer présentement Rue Haute, à Saint-Florent, Composée de 3 appartements au rez-de-chaussée, 3 chambres au premier, grenier, cave, cour et jardin, servitudes. (940)

INFLUENZA, Rhumes, Toux, Bronchites

Guéris par Le Sirop et la Pâte Pectorale de **A. PRADEAU** Pharmacien de 1^{re} classe, 27, rue de la Tonnelles.

PRETS d'ARGENT

sur Signatures et sur Hypothèque 5 % l'an Remboursé dans 5 ans ou par mois. — Rien à payer d'avance. — Écrire au Directeur de l'Union Commerciale, 102, Bd Voltaire, Paris. Achats et Ventes de Propriétés en Rentes Viagères. PLACEMENTS DE FONDS

40 Fr. par Semaine à Gagner (Hommes ou Dames) Travail facile chez soi sans quitter emploi (Écritures, Copies, etc.) Écrire au Directeur de l'AVENIR INDUSTRIEL, 20, Avenue Parmentier, PARIS.

ON DEMANDE une Jeune Fille sachant coudre, repasser, et un peu de cuisine, pour être domestique dans une maison aux environs de Saumur. S'adresser au bureau du journal.

CENDRE de CHAUX

A VENDRE à des conditions avantageuses 40 mètres cubes de CENDRE DE CHAUX pour les terres. S'adresser à M. CRUCHET, aux Fours à chaux de Dampierre.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Échanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux. Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes. 600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée. La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

LE MEILLEUR PRÉSERVATIF DE L'INFLUENZA

Rhums naturels

IMPORTÉS DIRECTEMENT PAR **L'ÉPICERIE PARISIENNE**

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

RHUM vieux de la Martinique.....	2 fr. le litre
— Sainte-Lucie.....	2 50
— vieux de la Jamaïque.....	3 »
— très vieux.....	4 »
— Grenade (qualité sans rivale).....	5 »

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole (35^e ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures ADMINISTRATION: 15, RUE DE TOURNON, PARIS Franco à domicile, un an, 6 fr.; — Six mois, 3 fr. 50; — Trois mois, 2 fr. 50.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX									
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6 »			9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 24	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50
Noyant-Méon	11 20			1 7	3 8	7 40	1 13		5 54
Linières-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8 »			6 13
Blou	11 54				3 41	8 10			6 23
Vivv	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 41	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 54			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 48	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 2	11 »		4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 19	11 24	2 18	4 57	9 11	2 22	2 59	7 29
Thouars			11 57	2 45	5 33	9 37	2 44	3 28	8
Niort			3 58	4 30	8 42	4 31	5 20	10 32	
Saintes				6 30	11 52		6 12	7 53	2 3
Bordeaux				9 52	3 34		9	11 13	4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Bordeaux				5 40	8 20				3
Saintes				7 15	9 9				6 43
Niort				9 32	10 55				8 29
Thouars		6 5	12 11	12 42	1 35	4 15	8 24	9 59	10 46
Montreuil-Bellay	9 35	6 38		1 4	2 37	4 55	9 6	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18			2 50	5 18	9 41		
Chacé-Varrains	10 7	7 27			2 57	5 26	9 49		
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34			3 2	5 31	9 55		
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte matin		3 13	5 42	10 3		
(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20			
Nantilly (départ)		7 38	11 36		3 3	5 33			
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	7 47	11 44	1 31	3 11	5 41		10 59	11 46	
(départ)	7 57	11 54	1 36	3 15	5 45		11 7	11 53	
Vivv	8 10	12 10		3 27	5 59				
Blou	8 19	12 19		3 35	6 8				
Vernantes	8 32	12 33		3 46	6 20				
Linières-Bouton	8 45	12 46		3 57	6 32				
Noyant-Méon	8 59	1	2 12	4 9	6 44		11 44		
Château-du-Loir	10 10	2 9	2 58	5 22	7 58		12 26	1 12	
Chartres	2 47		5 54	9 26	12 4		3 26	4 05	
Paris	5 25		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45	

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON							
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 21	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS					
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. soir	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 55	12 53		
Montcontour	7 41	10 48	2 27		
Loudun	8 41	1 46	3 4		
Montreuil (ar.)	9 21	3 24	4 38		
(départ)	6 53	9 29	4 25	5	9 30
La Vaudelnay	7 4	9 40	4 46	5 10	9 41
Baugé	7 22	9 57	6 16	5 26	10 1
Doué	7 43	10 17	7 5	5 40	10 24
Martigné					
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS					
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. soir	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 51	8 31
Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41
(départ)	7 36		1 26	2 15	9 14
Loudun	8 24		4 14	3	10 13
Montcontour	8 55		6 8	3 29	10 48
Poitiers	10 33		10 40	5	12 16

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS											
STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes	10 45			8 25	8 55	12 7	3 10	7 35			
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35				
La Mérité	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1				
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25					
Saint-Clément		7 26		12 53	3 59	6 32					
Saint-Martin		7 33		12 59	4 7	6 39					
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	11 18	1 11	4 20	6 52	10 24				
(départ)	3 27	7 52	11 16	1 15	4 34	7	10 30				
Varennes		8 5	11 32	1 29	4 45	7 13					
Port-Boulet	3 52	8 20	11 41	1 40	5 1	7 29	10 50				
Langeais	4 26	8 59	12 3	2 14	5 46	8 11	11 16				
Tours (arrivée)	5 5	9 42	12 46	2 53	6 35	8 51	11 48				
Paris (arrivée)	10 39		4 40	10 46	2 35	5 7					

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Direct mixte matin	Direct mixte soir
Paris	8 45	9 40	11 25	12 45	11 20	9 10	12 20	
Tours	1 23	5	7 15	10 47	2 53	5 25	8 47	
Langeais	2 13	5 43	8	11 38	3 30	6 8	9 30	
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 11	3 50	6 43	10 7	
Varennes		6 32	8 51	12 22		6 54	10 19	
Saumur (arrivée)	2 57	6 45	9 4	12 33	4 5	7 6	10 32	
(départ)	3 3	6 52	9 12	12 39	4 9	7 12	10 42	
Saint-Martin		7 6	9 26	12 51		7 25		
Saint-Clément		7 13	9 33	12 57		7 32		
Les Rosiers		7 21	9 41	1	4 25	7 39		
La Mérité	3 28	7 32	9 52	1 13	4 32	7 48	11 13	
Angers (arrivée)	3 57	8 24	10 41	1 54	4 57	8 32	11 53	
Nantes (arrivée)	5 55		1 51	5 38	6 42	12		